

# Maël Tauziède-Espariat

## Modalités de reconnaissance publique chez les peintres actifs en dehors de l'Académie royale (1751-1791)



Si l'historiographie a souvent privilégié l'Académie royale de peinture et de sculpture, des travaux récents ont identifié de nouveaux acteurs du Paris des Lumières : le public, les collectionneurs, les marchands de tableaux, les amateurs... Pour autant, un acteur central demeure absent de ces différentes études : il s'agit de l'artiste établi hors de l'Académie royale. Plus de huit cents peintres ou dessinateurs correspondent à ce profil socio-professionnel entre 1751 et 1791. L'enjeu du projet est de comprendre les modalités de reconnais-

sance publique d'un échantillon de ces artistes répartis dans trois corpus thématiques (« les célébrités », « les étrangers », et les peintres dont le nom commence par la lettre B) en questionnant leur mobilité (géographique ou sociale), leurs réseaux (verticaux ou horizontaux) et leur production (sujets, techniques, monstration, réception, commercialisation). À l'issue de cette enquête en histoire sociale de l'art, l'École française présentera vraisemblablement un nouveau visage.

Gabriel de Saint-Aubin, *Gabriel de Saint-Aubin peignant une allégorie de la Justice*, dessin à la plume et encre noire et brune, lavis, dans *Livre des Saint-Aubin*, Paris, Musée du Louvre, Arts graphiques, RF52291 recto.

XVIII<sup>e</sup> siècle

Paris

Artiste

Reconnaissance publique

Max Weber  
Stiftung

Deutsche  
Geisteswissenschaftliche  
Institute im Ausland



DEUTSCHES FORUM  
FÜR KUNSTGESCHICHTE  
CENTRE ALLEMAND  
D'HISTOIRE DE L'ART  
PARIS